



Le 17 février 2015

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement tenue le 17 février à 17h à l'école de La Chanterelle de Valcourt.



PRÉSENCES

Yvan Demers, directeur
Claudia Belzile, parent
Caroline Lacroix, présidente
Jocelyn Morin, parent
Stéphanie Joyal, enseignante
Louise Daneault, enseignante
Manon Bombardier, enseignante
Catherine Giguère, enseignante
Stéphanie Robert, représentante communauté
Dominic Bourassa, parent (arrivée tardive)

ABSENCES

Geneviève Bachand, parent
Huguette Monrville, Service de garde
Jérôme Hurtubise, commissaire

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la présidente vérifie le quorum et procède à l'ouverture de la séance à 17h15.

2. PRÉSENTATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame Claudia Belzile et résolu que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté avec l'ajout des sujets suivants au point 9 « autres sujets » : Don et renouvellement de convention collective vs conseil d'établissement.

LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL (DÉCEMBRE 2014)

Il est proposé par monsieur Jocelyn Morin et résolu que le procès-verbal soit adopté tel que présenté.

LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. PAROLE AU PUBLIC

Aucun

5. SUJET DE LA DIRECTION

Dossiers présentés pour adoption:

PROJET DE SORTIES ÉDUCATIVES :



Le 17 février 2015

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement tenue le 17 février à 17h à l'école de La Chanterelle de Valcourt.

Madame Manon Bombardier présente un nouveau projet de sortie pour les élèves de premier cycle, car la sortie prévue au camp Boisjoli doit être annulée pour cause de cessation d'activités.

Les élèves du préscolaire font une demande pour une sortie à l'érablière Au bec sucré et à la ferme du Bassin.

Madame Stéphanie Joyal présente un nouveau projet de sortie au Pavillon UnivEstrie de l'Université de Sherbrooke pour remplacer la sortie au camp Boisjoli prévue pour les élèves de 5^e année.

Il est proposé par madame Claudia Belzile et résolu que les propositions de sortie présentées soit adopté tel que présenté.

LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Dossiers présentés pour approbation:

5.1 CODE DE VIE 2015-2016 :

Monsieur Yvan Demers présente le projet de code de vie pour la prochaine année scolaire. Les principales modifications au code de vie actuel sont :

- Utilisation des outils informatiques de l'école (p.3)
- Recommandation pour le port du cache-cou (p.6)

Il est proposé par monsieur Jocelyn Morin et résolu que le projet de code de vie 2015-2016 soit approuvé tel que présenté.

LA PROPOSITION EST APPROUVÉE L'UNANIMITÉ.

5.2 RÉFÉRENTIEL POUR LA COUR D'ÉCOLE

Monsieur Yvan Demers présente, à titre informatif, le document et nous communique le but visé.

Il est proposé par madame Catherine Giguère et résolu que le projet de référentiel pour la cour d'école soit approuvé tel que présenté.

LA PROPOSITION EST APPROUVÉE L'UNANIMITÉ.

Dossiers présentés pour consultation :

5.3 BESOINS DE L'ÉCOLE : AMÉLIORATION, AMÉNAGEMENTS, ETC...



Le 17 février 2015

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement tenue le 17 février à 17h à l'école de La Chanterelle de Valcourt.

Monsieur Yvan Demers présente les objectifs et principes de répartition des ressources entre les établissements pour consultation. Un nouveau besoin de l'école a été ajouté « peinture des locaux de classe ».

Dossier présenté pour discussion :

5.4 LES DEVOIRS ET LES LEÇONS

Point reporté à la prochaine séance parce que la personne qui a proposé ce point, Monsieur Dominic Bourassa, est absente au moment où on arrive à ce point. Il arrivera plus tard en soirée.

Il est proposé par madame Catherine Giguère et résolu que le point soit reporté.

Dossiers présentés pour information :

5.5 LA SESSION D'HIVER DES ACTIVITÉS PARASCOLAIRES :

Deux cent vingt-deux enfants sont inscrits à des activités parascolaires à la session d'hiver. Environ vingt-cinq de ces enfants ont été inscrits de façon gratuite grâce au don des Filles d'Isabelle. Une belle variété d'activités est offerte encore une fois. Elles permettent aux élèves de participer à des activités intéressantes et d'occuper certains enfants potentiellement dérangeants sur la cour d'école.

5.6 LES JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

Une causerie musicale a eu lieu vendredi passé et il y a eu un lancement officiel des journées de la persévérance scolaire. Chaque jour, les enseignants reconnaissent certains élèves persévérants dans leur classe et une photo officielle des élus est prise.

6. MOT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

Madame Caroline Lacroix, substitut du représentant au comité de parents, résume les principales informations de la dernière rencontre du comité de parents. Elle mentionne entre autres, qu'il y a eu une présentation sur les fusions des commissions scolaires proposées par le gouvernement.

7. MOT DE LA FONDATION

La Fondation est à revoir la proposition des dons pour les sorties scolaires. Elle prévoit cette année de donner un montant global de 6 000\$ pour l'ensemble des classes au lieu d'un pourcentage sur chaque sortie.



Le 17 février 2015

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement tenue le 17 février à 17h à l'école de La Chanterelle de Valcourt.

La levée de fonds proposée pour le Grand prix Ski-doo a été annulée à cause d'embûches de taille.

8. MOT DE NOTRE COMMISSAIRE

Notre commissaire est absent aujourd'hui.

9. AUTRES SUJETS

A) DON :

Madame Claudia Belzile mentionne que l'OPP organise une conférence-atelier destinée aux parents sur le stress chez l'enfant. Cette activité est présentée gratuitement par La maison de la famille des Arbrisseaux. Cependant, elle propose de faire un don de 100\$ à l'organisme.

Il est proposé par monsieur Dominic Bourassa et résolu qu'un don de 100\$ pour la maison de la famille des Arbrisseaux soit approuvé tel que proposé.

LA PROPOSITION EST APPROUVÉE L'UNANIMITÉ.

B) RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION COLLECTIVE

Monsieur Yvan Demers dit que nous entrons présentement dans une zone de turbulence suite au renouvellement de la convention collective des enseignants, du personnel professionnel et du personnel de soutien. Il rappelle que le conseil d'établissement peut écouter certaines demandes ou doléances du personnel mais n'a pas de mandat pour de se prononcer sur les conditions de travail. Les membres sont invités à rester neutres face à ce sujet et à ne pas prendre position.

10. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h45.
Il est proposé par monsieur Dominic Bourasse et résolu que la séance soit levée.

LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ